



Commission municipale des jeunes

premières réalisations

Les travaux de la commission se sont poursuivis dans l'été avec deux réunions en juillet, une réalisation en août et une nouvelle réunion en septembre. Au conseil



municipal du 20 juillet, deux représentants de la commission ont présenté ses projets et ses idées.

Le conseil a approuvé la réalisation d'un terrain de boules au stade. La commune a pris en charge les matériaux et une partie du travail de terrassement. Les jeunes étaient une dizaine pour répartir, tasser puis essayer le nouveau jeu de boules.

À la réunion de septembre, la commission a prévu une opération débroussaillage du stade (le 25 octobre). Cette action précèdera la réfection du terrain de football.

Vélocipède municipal

grand prix de Villedieu ?

Gilles Eysseric n'a plus le droit de conduire un véhicule pendant ses heures de travail pour des raisons de santé. Pour tous ses déplacements en dehors du village, il est tributaire d'Aimé Zammit et du camion. Après consultation de la médecine du travail, nous avons doté la mairie d'un vélo mis à disposition des gardes, qui permettra à Gilles d'être autonome dans les déplacements qui ne demandent pas de matériel. Il faudra donc s'habituer à voir nos gardes sillonner la campagne en VTT pendant leurs heures de travail. Par les temps qui courent, un peu moins de camion et un peu plus de bicyclette sera bénéfique pour tout le monde : les comptes de la mairie, la température de la planète et les mollets municipaux.

Commissions ouvertes

élus et non élus

La commission municipale des jeunes et la commission de la vie économique sont des commissions ouvertes. Des personnes extérieures au conseil participent activement à leurs travaux.

Dans la logique de ce qui a été proposé au mois de mars, le conseil municipal souhaite installer ce fonctionnement dans d'autres commissions :

- urbanisme et environnement,
- information et communication,

– loisirs, jeunesse et culture.

Les personnes qui souhaitent y participer peuvent se faire connaître auprès du maire ou du président de la commission concernée.

Le conseil va créer également une commission de projet pour la réfection et l'entretien de nos sources. Pour participer à cette commission, il faut également se manifester auprès du maire.

Petits travaux

mode printemps-été

En plus des travaux quotidiens, en particulier le nettoyage du village ou l'entretien de la station d'épuration, des travaux plus spécifiques ont été menés à bien par les gardes municipaux, quelquefois avec l'aide d'élus. Le secrétariat de mairie a pris une nouvelle jeunesse (blanc et abricot) suivi de la cuisine de la cantine (blanc et pêche) et du réfectoire (pêche et orange). Les toilettes extérieures, dans la cour de l'école, ont été également refaites, le carrelage par les soins de Gilles et la plomberie par Christian Noué. Le lifting du stade, avec un nettoyage complet, a été aussi un des longs chantiers de l'été, représentant, en effet, plus d'une semaine de travail.

Au mois de septembre, la salle Bertrand est refaite complètement : installation obligatoire d'une porte coupe-feu, cache des tuyaux d'évacuation d'eau du logement, réparation de la porte coulissante, peintures, etc.

Les impromptus de Villedieu

deuxième et troisième éditions réussies

Le jeudi 16 juillet, ce sont à nouveau 80 personnes qui se sont retrouvées au parking Garcia à 19 h, curieuses de découvrir ce que cachait l'affichette distribuée les jours précédents pour le deuxième impromptu de Villedieu.

Covoiturage aidant, tout ce beau monde est parti sur le plan de Mirabel pour aller à *La Girelle*. Dans ce lieu, une ferme abandonnée, les Villadéens et les estivants présents ont pu entendre Jacky Barre expliquer le rôle que jouait *La Girelle* pour de nombreux Villadéens, chasseurs ou anciens combattants. Il a évoqué la mémoire de Jacky Maffait, propriétaire du lieu, disparu cette année. Paulette Mathieu a proposé un conte en provençal dont Armelle Dénéreaz a donné la traduction. Edmond Bourny, pharmacien à Buis, a fait un

exposé sur le tilleul et tout le monde a pu se délecter d'une délicieuse tisane préparée par Cyril Marcellin. Ce fut ensuite la dégustation des produits présentés par *La Vigneronne* et le *domaine des Adrès*.

Le troisième impromptu s'est déroulé le lundi 11 août en collaboration avec l'office de tourisme de Vaison, avec au programme, concert à l'église et dégustation au jardin Régine Clapier. La pluie s'est invitée et tout le monde a dû se rabattre à la salle Bertrand. Malgré cette improvisation de dernière minute, cette manifestation fut, elle aussi, réussie.

La commission de la vie économique fera un bilan de cette initiative au mois d'octobre pour commencer à préparer l'été prochain.

Taxes d'assainissement

mise en œuvre progressive

Le conseil municipal du 20 juillet a voté les taxes liées à l'assainissement (voir les explications données dans *Villedieu.info* n°3). Une taxe fixe annuelle de 52 € sera perçue en deux fois, octobre et mai. Le prix du mètre cube sera de 0,40 €. Ces taxes seront perçues avec les factures d'eau par la SAUR, pour le compte de la commune. Pour la facture du mois d'octobre 2008, qui correspond aux consom-

mations depuis juin, nous avons conservé l'ancien prix du m³ et inclus, pour la première fois, 26 € de taxe annuelle.

Les foyers qui sont raccordés à l'assainissement collectif mais n'utilisent pas le réseau d'eau potable sont redevables aussi des taxes d'assainissement. Elle seront perçues d'une autre manière, dont les modalités ne sont pas encore fixées.

Le conseil municipal a également créé une taxe de raccordement pour les maisons neuves. Elle est fixée à 7 € par mètre carré de SHON (Surface hors œuvre nette).

Les tarifs fixés cette année le sont à partir d'estimation du coût d'exploitation et d'amortissement de la station et du réseau. Il faudra vérifier dans deux ou trois ans leur validité.

Travaux de la RD 94

figmolages

Ces travaux qui avaient pris du retard en mai et juin ont été ensuite réalisés selon un calendrier qui a été respecté. Avant le 1^{er} août, date du début de la fête votive, l'essentiel des travaux a été entrepris, même si l'enfouissement des gaines pour les câbles de téléphone et d'électricité n'a pas été facile dans la rue de l'Hôpital. Il a fallu aussi prolonger les travaux pour que France Télécom accepte d'enterrer les lignes jusqu'au cimetière ce qui n'était pas prévu.

En septembre, le travail de finition est en route : lignes blanches, reprise et traitement de la clapissette au

monument aux morts avec une « émulsion de bitume », mise à jour des bouches d'égout, réalisation d'un « plateau traversant » entre les deux virages avec une zone « 30 ». Malgré le retard pris et les inconvénients qui en ont découlé, le village peut se féliciter de la qualité des travaux réalisés par l'entreprise Braja et de la volonté des services du conseil général de mener à bien l'opération sans frais pour la commune.

Désormais, c'est à France Télécom et à EDF d'intervenir pour faire passer les lignes dans les fourreaux, enlever les poteaux et les fils aériens.

Festivités d'été

Il y a sûrement eu quelques ratés ici ou là mais les fêtes de l'été ont été des réussites, qu'elles aient été organisées par les associations ou par le comité des fêtes. On se rappellera en tout cas de trois magnifiques soirées sur la place. Celle du *Pistou*, c'est chaque année le cas. Celle du 13 juillet avec les brochettes et un orchestre inédit, *Les fantomes du paradis*, qui a emballé le

public jusqu'au terme de la soirée et celle de l'aïoli, parfaitement réussie, accompagnée par l'orchestre *Destination danse*.

Tous les bénévoles des associations peuvent être remerciés ainsi que l'équipe, en partie nouvelle, du comité des fêtes.

Les tracas de l'été

petits ou gros...

En été, nous sommes beaucoup plus nombreux qu'en hiver et nous vivons fenêtres ouvertes ou dehors. Il en résulte que la vie en communauté est sûrement plus agréable mais aussi quelquefois plus difficile. Comme chaque année, les problèmes de déchets, de bruit ou de stationnement se sont posés.

Tout le monde a pu constater la surcharge de certains lieux de collecte, avec des poubelles débordantes. La Copavo a été sollicitée. Certains points n'étaient relevés que deux fois au lieu de trois dans la semaine (lundi, mercredi et vendredi en période estivale) ce qui a été corrigé. Un bac supplémentaire a été affecté à la maison Garcia. Il permettra de ne pas encombrer les bacs de la sortie du village. Les services de la Copavo sont en revanche réticents à mettre des bacs supplémentaires aux points de collecte en bordure des départementales. L'expérience prouve, dans d'autres villages, que cela ne résout pas le problème de la surcharge du point de collecte, de nouveaux bacs amèneraient de nouvelles ordures.

Dégats d'orage

nombreux et partout

Villedieu a été touché quatre fois par des orages importants dans l'été : les 14 juillet, 12 août, 31 août et 3 septembre. Ces orages ont occasionné de nombreux dégats.

L'état de nos chemins, préoccupant avant, est devenu catastrophique dans de nombreux endroits. Le goudron a été arraché ou s'est soulevé dans les chemins de la Montagne et de Saint-Claude, les nids de poules qui avaient été bouchés par nos gardes se sont reformés. Des chemins de terre ont été emportés. Ceux qui avaient été restaurés en août ont dû l'être à nouveau en septembre. À cet égard, nous avons décidé, après le 3 sep-

tembre, d'attendre le tout début des vendanges pour refaire les chemins du Coustias, du Garrot, de la Girelle, de la Bourgade, du Combaou. Nous avons sollicité la préfecture pour un classement en catastrophe naturelle qui permettrait de financer des travaux nécessaires, de plus en plus urgents et importants.

La station d'épuration a subi des dégats à cause de l'orage de juillet ce qui a nécessité l'intervention de la société Epur'nature et de l'entreprise Arnaud.

Les sources ont été bouchées (regards remplis de boues, vannes

poubelles n'ont pu être ramassées à plusieurs reprises au dessus de l'école et, presque chaque fois, les gardes ou le maire ont dû aller frapper aux portes des propriétaires des voitures mal garées. Les plots installés rue du Mistral l'ont été également pour empêcher ce qui arrive quelquefois, une rue barrée par une voiture mal garée et une circulation impossible. Il va de soi aussi qu'un peu de bon sens et de discipline ainsi que l'usage des jambes sur quelques dizaines de mètres suffiraient à régler bon nombre de problèmes.

Les chiens qui divaguent, qui se soulagent, qui s'amuse ou se disputent sont aussi une gêne pour certains. Là encore, un peu de bon sens et de discipline suffiraient à régler bon nombre de problèmes.

Dans tous ces domaines, faut-il verbaliser ? Peut-être. Mais si chacun est favorable au procès-verbal, il a surtout le sentiment que le P.V. est toujours pour les autres et jamais pour lui-même. Rare pourtant est le citoyen jamais pris en défaut.

obstruées) après le 12 août et ne coulent plus, en attendant les travaux de réfection.

Le pilier droit du cimetière s'est cassé et déplacé au sommet ce qui explique que nous ayons barré la porte le temps de réparer.

Il a fallu également curer de nombreux fossés, y compris ceux qui l'avaient été en juin, déboucher des ponts ou le réseau de pluvial, nettoyer chemins et rues envahis par la boue, la végétation ou les cailloux sortis des vignes.

Le Rieu a débordé de de multiples endroits et ses berges sont en

plusieurs lieux sérieusement érodés.

De nombreuses maisons, dans le village ou au bord du ruisseau, ont eu l'eau et quelques unes pas seulement à la cave ou au garage. Quant à l'école, c'est par le toit, réparé depuis par Gilles et

Guillaume Portugues, qu'elle a pris l'eau.

Au total, s'il n'y a rien de grave, il y a des dégâts sérieux. Un travail en urgence a été fait par les gardes, des élus et les entreprises Serret et Abély qui ont répondu rapidement aux nécessités du

moment et ont quelquefois donné de leur temps. De nombreuses autres personnes l'ont également fait, qui pour nettoyer, qui pour déboucher, qui pour sécher...

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.

Des transports publics pour tous

treize, quatorze ou quinze bus passent à Villedieu !

Depuis déjà quelques années, Villedieu était bien desservi par les bus scolaires avec des liaisons pour Vaison, Valréas, Carpentras et Orange. Cette année, le conseil général de Vaucluse, gestionnaire des transports, a lancé un appel d'offre dans l'ensemble du département pour renouveler le réseau. Les entreprises ont répondu à ces appels d'offre et de nombreuses nouveautés sont en place depuis le 1^{er} septembre 2008.

La principale d'entre elles est l'ouverture de tous les bus au public. Désormais, chacun d'entre nous peut prendre les cars scolaires. Cela permet à chaque Villadéen d'aller en bus à Vaison, Carpentras, Orange et Valréas en ligne directe et plus loin encore avec des correspondances. Il suffit de payer son ticket en montant dans le bus (voir le tableau page suivante ; bien sûr, prendre le bus pour Orange ou Carpentras, c'est la possibilité d'aller aussi dans un village qui est sur la ligne). Les prospectus complets sont disponibles chez Lieutaud, à la mairie ou sur le site internet du conseil général. Cette possibilité nouvelle génère une contrainte pour le ramassage scolaire : le bus ne peut plus s'arrêter aussi souvent qu'autrefois au bord de la route.

En plus des transports scolaires, le conseil général a mis en place des autocars qui permettent de revenir de Vaison à midi et d'y retourner à 13 h 30, ainsi que le mardi matin à 9 h 20. C'est valable aussi pour les Buissonnais.

Parmi les nouveautés, il y a la suppression des lignes directes Vaison-Avignon. Désormais, il y a une correspondance à Orange, que l'on peut avoir avec la ligne qui passe par Villedieu. D'Orange on va à Avignon centre et Avignon TGV. Il y a aussi un Vaison-Bollène qui passe à Roaix. Nous avons également vu dans le village des cars Méry et pas seulement des cars Lieutaud. Le conseil général a défini des « lots » géographiques. La ligne Malaucène-Valréas qui passe par Villedieu fait partie du lot emporté par la société Méry mais cette ligne, comme d'autres, a été gérée en co-traitance par les entreprises. Le matin, c'est Méry, le soir c'est Lieutaud.

Il a failli aussi y avoir un seul bus pour le collège le matin et un seul le soir. En effet, il semble que le col-

lège de Vaison soit le seul du département à avoir encore deux entrées et deux sorties. Finalement, il a été accepté qu'il n'était peut-être pas plus cher de faire faire deux fois le même trajet à un bus que de mettre deux bus à la même heure. Villedieu et Buisson, qui dépendaient de Méry et non de

Lieutaud, ont malgré tout failli n'avoir qu'une seule rotation. L'égalité entre les territoires a prévalu et nous avons aussi nos deux passages matin et soir.

Si on compte bien, ça fait beaucoup de traversées de Villedieu ; d'après Jean-Paul Lieutaud nous serions le village le mieux desservi du Vaucluse. Il ne nous reste donc plus qu'à les prendre et à les laisser passer.

Les prendre, si nous voulons garder ce service, relativement économique pour les usagers et économe en énergie. On peut noter que ce service public est coûteux pour la collectivité : les parents paient environ 100 € par an pour le transport scolaire vers Vaison ce qui représente environ 10 % du coût réel.

Les laisser passer, car la traversée de Villedieu est souvent un exercice de haute voltige pour les chauffeurs qui doivent slalomer dans nos virages, entre nos voitures, nos volets, nos balcons et nos pots de fleurs. Tous les bus étant désormais des bus de lignes, le retard pris, assez fréquent dans la traversée du village, est dommageable pour tout le trajet. Mal se garer, même si on n'est pas loin, c'est retarder le bus et militer pour qu'il ne passe plus, un jour, dans le village même. Il y a un bus qui traverse à 6 h 50 (et même deux !), 7 h 20, 7 h 35, 8 h 35, 9 h 20, 12 h 10, 13 h 35, 16 h 20, 17 h 20, 17 h 55, 18 h 15, 18 h 40, 18 h 55 et beaucoup de raisons d'éviter le stationnement sur la place, dans le virage de la rue des Sources, sur la place du lavoir en double ou triple file, et ailleurs encore.



| Horaires des cars reliant Villedieu à Vaison, Valréas, Orange et Carpentras (aller-retour) – Septembre 2008 | | | | | | | |
|---|-----------------------------|--|--|---|--|--|--------------|
| Lignes | Départs / Arrivées | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| Villedieu Vaison 1,50 € | Dép. Villedieu centre | 1 : 7 h 35* 2 : 8 h 35* 3 : 13 h 35 4 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 8 h 35* 3 : 9 h 20* 4 : 13 h 35 5 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 8 h 35* 3 : 13 h 20* 4 : 13 h 35 5 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 8 h 35* 3 : 13 h 35 4 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 8 h 35* 3 : 13 h 35 4 : 17 h 40* | |
| | Arr. Vaison collège | 1 : 7 h 45* 2 : 8 h 45* | 1 : 7 h 45* 2 : 8 h 45* | 1 : 7 h 45* 2 : 8 h 45* | 1 : 7 h 45* 2 : 8 h 45* | 1 : 7 h 45* 2 : 8 h 45* | |
| | Arr. Vaison garage Lieutaud | 3 : 13 h 45 4 : 18 h 50* | 3 : 9 h 30* 4 : 13 h 45 5 : 18 h 50* | 3 : 13 h 30* 4 : 13 h 45 5 : 18 h 50* | 3 : 13 h 45 4 : 18 h 50* | 3 : 13 h 45 4 : 17 h 50* | |
| Vaison Villedieu 1,50 € | Dép. Vaison garage Lieutaud | 1 : 12 h 10 3 : 17 h 10 | 1 : 12 h 10 3 : 17 h 10 | 1 : 12 h 10 3 : 17 h 10 | 1 : 12 h 10 3 : 17 h 10 | 1 : 12 h 10 3 : 17 h 10 | |
| | Dép. Vaison collège | 2 : 16 h 10* 4 : 17 h 10* | 2 : 16 h 10* 4 : 17 h 10* | 2 : 16 h 10* 4 : 17 h 10* | 2 : 16 h 10* 4 : 17 h 10* | 2 : 16 h 10* 4 : 17 h 10* | |
| | Arr. Villedieu centre | 1 : 12 h 20 2 : 16 h 20* 3 : 17 h 20 4 : 17 h 20* | 1 : 12 h 20 2 : 16 h 20* 3 : 17 h 20 4 : 17 h 20* | 1 : 12 h 20 2 : 16 h 20* 3 : 17 h 20 4 : 17 h 20* | 1 : 12 h 20 2 : 16 h 20* 3 : 17 h 20 4 : 17 h 20* | 1 : 12 h 20 2 : 16 h 20* 3 : 17 h 20 4 : 17 h 20* | |
| Villedieu Valréas 2,00 € | Dép. Villedieu centre | 1 : 7 h 20* | 1 : 7 h 20* | 1 : 7 h 20* | 1 : 7 h 20* | 1 : 7 h 20* | |
| | Arr. Valréas gare routière | 1 : 8 h 00* | 1 : 8 h 00* | 1 : 8 h 00* | 1 : 8 h 00* | 1 : 8 h 00* | |
| Valréas Villedieu 2,00 € | Dép. Valréas gare routière | 1 : 7 h 00* 2 : 18 h 05* | 1 : 7 h 00* 2 : 18 h 05* | 1 : 7 h 00* 2 : 12 h 45* 3 : 18 h 05* | 1 : 7 h 00* 2 : 18 h 05* | 1 : 7 h 00* 2 : 17 h 05* | |
| | Arr. Villedieu centre | 1 : 7 h 35* 2 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 13 h 20* 3 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 18 h 40* | 1 : 7 h 35* 2 : 17 h 40* | |
| Villedieu Orange 3,00 € | Dép. Villedieu centre | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | |
| | Arr. Orange Arc Triomphe | 1 : 7 h 35* | 1 : 7 h 35* | 1 : 7 h 35* | 1 : 7 h 35* | 1 : 7 h 35* | |
| | Arr. Orange Pourtoules | 1 : 7 h 45* corresp. A | 1 : 7 h 45* corresp. A | 1 : 7 h 45* corresp. A | 1 : 7 h 45* corresp. A | 1 : 7 h 45* corresp. A | |
| Orange Villedieu 3,00 € | Dép. Orange Lycée de l'Arc | 1 : 17 h 10* | 1 : 17 h 10* | 1 : 12 h 15* | 1 : 17 h 10* | 1 : 17 h 10* | |
| | Dép. Orange Pourtoules | 1 : 17 h 15* corresp. B | 1 : 17 h 15* corresp. B | 1 : 12 h 00* | 1 : 17 h 15* corresp. B | 1 : 17 h 15* corresp. B | |
| | Arr. Villedieu centre | 1 : 17 h 55* | 1 : 17 h 55* | 1 : 13 h 05* | 1 : 17 h 55* | 1 : 17 h 55* | |
| Villedieu Carpentras 4,00 € | Dép. Villedieu centre | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* | 1 : 6 h 50* |
| | Arr. Carpentras Terradou | 1 : 7 h 55* | 1 : 7 h 55* | 1 : 7 h 55* | 1 : 7 h 55* | 1 : 7 h 55* | 1 : 7 h 55* |
| Carpentras Villedieu 4,00 € | Dép. Carpentras Terradou | 1 : 17 h 10* 2 : 18 h 10* | 1 : 17 h 10* 2 : 18 h 10* | 1 : 12 h 10* | 1 : 17 h 10* 2 : 18 h 10* | 1 : 17 h 10* 2 : 18 h 10* | 1 : 12 h 10* |
| | Arr. Villedieu centre | 1 : 18 h 15* 2 : 18 h 55* | 1 : 18 h 15* 2 : 18 h 55* | 1 : 13 h 15* | 1 : 18 h 15* 2 : 18 h 55* | 1 : 18 h 15* 2 : 18 h 55* | 1 : 13 h 15* |

* = en période scolaire seulement.
 corresp. A = Correspondance à 8 h 15 pour la gare routière d'Avignon (arrivée à 9 h 05) et Avignon gare TGV (arrivée à 9 h 20).
 corresp. B = Correspondance avec le car arrivant de la gare routière d'Avignon, parti d'Avignon à 16 h, et arrivé à Orange à 17 h 05.

Agenda

- Mardi 7 octobre à l'espace culturel de Vaison, festival des soupes, soirées des enfants.
- Jeudi 9 octobre, conseil municipal à 20 h 30.
- Dimanche 19 octobre, fête des vendanges.
- Mardi 21 octobre à la salle des fêtes de Villedieu, festival des soupes.
- Jeudi 30 octobre à 19 h à l'espace culturel, finale du festival des soupes.
- Mardi 4 novembre à 14 h, « portes ouvertes » à la station d'épuration de Villedieu.
- Vendredi 14 novembre et samedi 6 décembre, festival *Après les vendanges*.

Festival « Après les vendanges » chatouillage ou gratouillage ?



Villedieu rejoint cette année les villages du Vaucluse qui participent depuis neuf ans à cette manifestation, comme Rasteau, Séguret ou Savoillans.

Ce festival existe par la volonté des organisateurs, *les ateliers*

du regard, de susciter des animations l'hiver, hors de la période touristique. Il est financé en partie par les subventions du conseil régional, du conseil général et, dans une moindre mesure, des communes. Le conseil municipal a voté une aide de 300 €.

La première des deux soirées qui seront présentées à Villedieu aura lieu à la salle des fêtes. La deuxième, dans le petit théâtre de la salle paroissiale.

Le vendredi 14 novembre, c'est une soirée « cabaret, concert, rencontre » qui débutera à 20 h 30, à la salle des fêtes, avec La Bande A Koustik, Orion Orkestar et Les Kalderas.

La Bande A Koustik est passionnée d'instruments et de répertoires traditionnels avec des chants festifs tziganes, turcs, italiens, espagnols ou occitans. Orion Orkestar

est un orchestre de musique traditionnelle bulgare. Les cinq musiciens pratiquent aussi bien les instruments typiques comme le kaval (flûte), la gadulka (ancêtre du violon), la gaida (cornemuse), que les instruments plus modernes tels que l'accordéon, la clarinette ou le saxophone. Les Kalderas animeront la soirée de leur poésie et de leur magie. Ils distilleront, tout au long de la fête, une généreuse dose de leurs talents. Buvette et grignotage seront proposés sur place. L'entrée est fixée à 10 €.

Au programme, le samedi 6 décembre, une pièce de théâtre, à 20 h 30, à la salle paroissiale, avec *les ateliers du Théâtre de la Haute Ville* de Vaison-la-Romaine. La troupe interprétera « Knock ou le Triomphe de la médecine » de Jules Romains.

– Knock : « *Attention. Ne confondons pas. Est-ce que ça vous chatouille, ou est-ce que ça vous gratouille ?* »

– Le Tambour : « *ça me chatouille. Mais ça me gratouille bien un peu aussi...* »

Le prix de l'entrée sera de 8 €. Renseignements complémentaires au 06 85 59 61 85.

Chemin communal ? « de Vinsobres à Vaison »

Les utilisateurs du chemin qui part du chemin de Saint Laurent pour rejoindre la route de Vaison, après le cimetière, ont eu la surprise de le voir barré au début de l'été. Ce chemin, en partie goudronné, en partie en terre, est en partie communal, en partie privé.

Auparavant il passait ailleurs. Une régularisation du cadastre a été engagée en 1991 mais n'a jamais été menée à son terme. Pourtant, dans les dernières années, la question avait été régulièrement évoquée au conseil municipal. Elle mettait en jeu deux propriétaires, celui chez qui le chemin passe maintenant et celui chez qui il passait avant.

Aujourd'hui, un conflit de voisinage lié à un autre bornage et une autre régularisation oppose les mêmes personnes. Sollicité par les uns et les autres, le maire a organisé une réunion en présence de la commission de la voirie. Les points de vue ne se sont pas

rapprochés. De cette réunion, il est ressorti que le chemin passe bien sur un terrain privé. Le propriétaire l'a donc barré, en a informé la mairie, qui a posé un panneau à une des extrémités. Les deux parties ont accepté de faire une démarche de « conciliation de justice ». Le conciliateur de notre territoire, M. Maertens, a pris le dossier en main.

Ce chemin en très mauvais état est très emprunté car il permet d'éviter la traversée de l'agglomération vil-ladéenne aux habitants de Saint-Laurent et de la Montagne. En attente du résultat de la conciliation, il reste barré.

Il y a finalement trois solutions possibles : sa restauration à son ancien tracé, son transfert officiel et son classement à son actuel tracé, sa suppression pure et simple. Quelle que soit la solution adoptée, on essaiera de faire en sorte qu'elle n'attende pas encore 17 ans...